

Conseil d'école n°1 Mardi 17 octobre 2023 à 18h00

PRESENTS	Mme Langlois	Directrice Saint Etienne de Maurs
	Mme Bladou	Directrice de Quézac
	Mme Belottini	Enseignante Saint Etienne de Maurs
	Mme Plane	Enseignante Saint Etienne de Maurs
	Mme Herveaux	Enseignante Quezac
	M. Fel	Maire st Etienne de Maurs
	M. Crapet	Conseiller St Etienne de Maurs
	M. Gimenez	Maire de Quézac
	M. Laborie	DDEN
	Mme Carsac	Représentante classe CM1 CM2
	Mme Delpuech	Représentante classe CE2 CM1
	Mme Grimont	Représentante classe CP CE1
	Mme Carlut	Représentante classe GS CP

EXCUSES	Mme Constensous	Suppléante classe GS CS et conseillère municipale Quezac
	Mme Serreau	Suppléante classe TPS PS MS
	Mme Pluyaud	IEN

ABSENTS	M. Oulié	Représentant classe TPS PS MS
	M Vieyres	Maire de Rouziers
	M. Sabot	Maire de St Julien de Toursac

Ordre du jour :

1. Organisation générale de l'école
2. Règlement de l'école
3. Sécurité
5. Sorties / Projets
6. Point mairies
7. Questions diverses

Le conseil d'école : qu'est-ce c'est, à quoi sert-il ?

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- 1° Vote le règlement intérieur de l'école ;
- 2° Etablit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ;
- 3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
 - a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
 - b) L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
 - c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
 - d) Les activités périscolaires ;
 - e) La restauration scolaire ;

- f) L'hygiène scolaire ;
- g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
- h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République ;
- 4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;
- 5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école ;
- 6° Donne son accord :
- a) Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles
- b) Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège ;
- 7° Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.
- En outre, une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur :
- a) Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;
- b) L'organisation des aides spécialisées.
- En fin d'année scolaire, le directeur de l'école établit à l'intention des membres du conseil d'école un bilan sur toutes les questions dont a eu à connaître le conseil d'école, notamment sur la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulés.
- Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.
- Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations.

1. Organisation générale de l'école

TPS PS MS	GS CP	CP CE1	CE2 CM1	CM1 CM2
21	18	18	18	22
ST ETIENNE DE MAURS			QUEZAC	
57			40	
RPI				
97				

Les classes et le personnel école de Saint Etienne de Maurs:

→ Classe des TPS/PS/MS de Mme Plane aidée par Mme Lavergne compte actuellement 14 PS et 7 MS soit **21 élèves**, puis après les vacances de février, rentrée de 1 ou 2 élèves soit **22 ou 23 élèves**.

Classe des GS/CP de Mme Langlois aidée par Mme Roquier compte actuellement 12 GS et 6 CP soit **18 élèves**. Je suis déchargée par madame Valérie Greff environ une fois par mois le mardi. Mme Venuto AESH est présente dans la classe 12h par semaine.

Classe des CP/CE1 de Mme Belottini compte actuellement 6 CP et 12 CE1 soit **18 élèves**. Mme Venuto AESH est également présente dans la classe 12h par semaine.

Il y a donc un total de **57 élèves** à l'école de Saint Etienne de Maurs puis **1 ou 2 de plus** en février.

Mme Plane prend des groupes d'élèves durant les après-midis pendant la sieste de ses élèves : arts plastiques avec les CP/CE1, renfort dans la classe de Mme Langlois.

La garderie du matin est assurée par Mme Cambon Gisèle de 7h20 à 8h50 puis à 12h : toutes les classes mangent au restaurant scolaire. Les enfants sont servis par Mme Roquier, Mme Cambonet M. Balduccelli. A 13h00, Mme Cambon prend les PS et MS à la sieste et Mme Roquier assure la surveillance des autres élèves.

De 16h15 à 18h20, Mme Cambon assure la garderie du soir.

Nous avons également l'aide du :

→ RASED : Mme Lusso psychologue scolaire et M. Florian Johany et Mme Stéphanie Dovale maître et maîtresse E du RASED chargée de l'aide pédagogique pour les élèves qui ont des difficultés scolaires.

Les classes et le personnel école de Quézac :

→ Classe des CE2/CM1 avec 10 CE2 / 8 CM1 soit **18 élèves** avec Mme Bladou. Je suis, pour ma part, déchargée le mardi, par Mme Bachellerie Manon.

Classe des CM1/CM2 avec 7 CM1 / 15 CM2 soit **22 élèves** avec Mme Herveaux
 TOTAL de **40 élèves** sur l'école de Quézac
 TOTAL RPI : **97 élèves sur le RPI**

Nous avons également l'aide du :

→ RASED : Mme Lusso psychologue scolaire et Mr Johany maître E du RASED chargé de l'aide pédagogique pour les élèves qui ont des difficultés scolaires. Nous tenons à les remercier car ils nous accompagnent ou nous conseillent au quotidien.

→ AESH : Valerie Castanier : le mardi et le vendredi après-midi dans la classe de Mme Herveaux : 8 heures (pour une prise en charge d'un élève).

→ Garderie et Cantine à Quézac assurée par Gaëlle Lavergne. Accompagnée pour la Cantine par Mme Chautemps Nathalie, Responsable du ménage ainsi que de la garderie de 16h10 à 16h35, le temps que Gaëlle revienne de St Etienne de Mours.

Organisation journée et semaine d'école à 4 jours:

St E	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h20-8h50	garderie	garderie		garderie	garderie
8h50-9h00	Temps accueil			Temps accueil	
9h00-12h00	classe	classe		classe	classe
12h00-13h05	cantine-garderie			cantine-garderie	
13h05-13h15	Temps accueil			Temps accueil	
13h15-16h15	classe	classe		classe	classe
16h15-18h20	garderie	garderie		garderie	garderie

Q	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-8h40	garderie	garderie		garderie	garderie
8h40-8h50	Temps accueil			Temps accueil	
8h50-12h15	classe	classe		classe	classe
12h15-13h25	cantine-garderie			cantine-garderie	
13h25-13h35	Temps accueil			Temps accueil	

13h35-16h10	classe	classe		classe	classe
16h10-18h	garderie	garderie		garderie	garderie

Navettes :

	départ St Etienne de Mours	Arrivée/ Départ Quézac	Arrivée St Etienne de Mours
Le matin	8h36	8h43	8h50
	Départ Quézac	Arrivée/départ St Etienne de Mours	Arrivée Quézac
L'après midi	16h15	16h25	16h35

Cantine : A Saint Etienne de Mours, les menus sont affichés sur la porte d'entrée de l'école et sont consultables sur le site de la commune dédié à l'école. <https://www.saint-etienne-de-mours.fr/>

A Quézac, les menus de la cantine sont affichés devant l'école, sur le panneau d'affichage mais également dans la cour. Gaëlle Lavergne envoie chaque semaine le menu par mail avec l'adresse de la cantine.

Calendrier scolaire : il a été donné en début d'année dans la note de rentrée. Le pont de l'Ascension sera fait cette année : pas d'école les jeudi 9 et vendredi 10 mai 2024. Je rappelle qu'en cas de vacances hors temps scolaire les parents doivent faire une demande d'autorisation d'absence exceptionnelle. Cette demande doit être envoyée un mois avant.

Elections des parents d'élèves de St Etienne de Mours : le vendredi 13 octobre tous les parents de la liste unique de candidats ont été élus par un vote par correspondance. 3 sièges ont été pourvus en tant que titulaires et 3 suppléants. Le taux de participation s'élève à 83,15%

A Quézac, également, 2 sièges pourvus en tant que titulaires et 2 suppléants. 57 votants sur 74 parents.

2. Règlement de l'école

A la demande de M. Gimenez le règlement sera intitulé au nom des 4 communes du RPI.

Lecture et ajouts :

- Depuis la parution en août 2023 d'un décret, les directeurs organisent désormais « le travail des agents communaux » et prennent « toutes les dispositions [...] pour assurer la sécurité des personnes et des biens, l'hygiène et la salubrité de l'école durant le temps scolaire ».
- De plus, lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. Le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours.
« Si, malgré la mise en œuvre des mesures mentionnées précédemment, le comportement de l'élève

persiste, le directeur académique des services de l'éducation nationale, saisi par le directeur de l'école, peut demander au maire de procéder à la radiation de cet élève de l'école et à son inscription dans une autre école. Lorsque la commune ne compte qu'une seule école publique, la radiation de l'élève ne peut intervenir que si le maire d'une autre commune accepte de procéder à son inscription dans une école de cette commune.

« L'élève fait l'objet, dans sa nouvelle école, d'un suivi pédagogique et éducatif renforcé jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

« Lorsque le directeur d'école saisit le directeur académique des services de l'éducation nationale pour mettre en œuvre la procédure de radiation, il peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès de l'école à l'élève pendant la durée de cette procédure.

- A la fin de chaque mois, la directrice adresse à l'inspecteur d'académie, la liste des enfants ayant manqué plus de 4 demi-journées dans le mois sans motif légitime ni excuse valable.
- **Article 5 :** Les élèves doivent adopter une tenue vestimentaire correcte, adaptée et décente. Ne sont pas autorisés les vêtements laissant apparaître le ventre, les sous-vêtements ou le bas des fesses (avec des shorts trop courts). Concernant les chaussures : pas de tongs, mules, ou chaussures à talons. D'une manière générale, pensez à privilégier des vêtements et chaussures pratiques pour l'autonomie et le confort de votre enfant.
- Sont également interdits les objets personnels et les confiseries diverses, source de conflits et de différences entre enfants. Il est rappelé que la consommation de chewing-gum par les élèves n'est pas autorisée dans l'enceinte de l'école.

Rappel en annexe de la charte de la laïcité et la charte usage du numérique à signer aussi pour les parents.

Voté à l'unanimité.

3. Sécurité

Changement de consignes en ce qui concerne la sécurité dans les écoles. Nous ne sommes plus en vigilance renforcée depuis mars 2021 mais en « urgence attentat » depuis le drame de vendredi 13 octobre. Cela signifie :

- restreindre voire interdire les activités aux abords des installations et bâtiments scolaires
- renforcer la surveillance aux abords des installations et bâtiments scolaires
- renforcement des deux mesures déjà actives dans les établissements scolaires: contrôler les accès des personnes, des véhicules et des objets entrants et renforcer la surveillance et le contrôle.

St Etienne

Le PPMS toujours présent sur l'école (mis à jour chaque année). Des exercices de sécurité (risques majeurs et attentats / intrusion) sont à mettre en place dans l'année. Chaque type d'exercice a un signal de départ et de fin. Des consignes propres à appliquer sont rappelées chaque année à la réunion de pré-rentree.

- alerte incendie effectuée en septembre : Alerte surprise milieu de matinée. Très bons réflexes des enfants et répartitions des tâches des adultes : fermer fenêtre, vérifier toutes les portes. L'entraînement est bénéfique car il n'y a pas de pleurs ni de « je prends toutes mes affaires ».

- exercice PPMS sera certainement effectué lors de la prochaine période.

Quezac

Alertes Incendie effectuées avant les vacances de Toussaint : fait le 12 septembre. Tout s'est bien déroulé, dans le calme et rapidement.

PPMS toujours présent sur l'école (mis à jour) + des exercices de sécurité (risques majeurs et attentats / intrusion) à mettre en place dans l'année : généralement P2 et P4.

4. Les sorties/projets

Projets Quézac

+ Rallye maths pour les classes de CE2/CM1 (méthode MHM) mais également en CM1 / CM2

+ Intervention en occitan **la semaine du 13 novembre** sur l'ensemble de la semaine comme l'année dernière.

+ Projet rugby : en ce début d'année, nous avons suivi de près la coupe du monde du rugby et avons participé à différentes activités proposées par les conseillers pédagogiques : notamment en art / musique / français / histoire et géographie mais également en EPS. En effet, tout au long de cette première période, les élèves ont pu participer à des séances de rugby proposées par des animateurs agréés du club de rugby de Maurs. De fait, ils ont pu se défouler et progresser notamment sur la passe en arrière et le jeu. Après quelques appréhensions pour certains : du plaquage (mais il n'y en a pas eu), les élèves ont pu pleinement apprécier cette activité les mardis après-midi et ainsi développer l'esprit d'équipe et d'entraide.

+ Proposition d'un tournoi par Amandine (animatrice Rugby): coupe du monde du rugby en fin d'année scolaire entre les écoles.

+ Projet : thématique des Jeux Olympiques : que l'on a commencé à découvrir en tout début d'année et que l'on va poursuivre après les vacances de Toussaint. (Thématique laissée un peu en suspens cette période afin de pouvoir suivre la coupe du monde de Rugby).

Après les prochaines vacances, nous envisageons donc de suivre de près le compte à rebours des JO (en rituel chaque matin), de réaliser des productions d'écrits, de participer à des situations mathématiques en lien avec les JO, repérer et suivre la flamme olympique à travers le monde et ainsi découvrir différents pays, aborder l'historique des JO, des productions artistiques (nous en avons déjà réalisée une)...

A travers ce projet, nous découvrirons également la cuisine du monde: nous allons proposer ce vendredi, un atelier cup cake à nos élèves en lien avec la culture anglo-saxonne.

Notre projet, de début d'année, aurait été de partir en juin découvrir les infrastructures des JO à Paris. Néanmoins, après consultation de l'APE, du budget à prévoir et surtout des centres d'accueil de Paris, nous n'avons pu trouver une proposition d'accueil en Juin. Nous ne partirons donc pas à Paris cette année mais espérons et gardons le projet pour une autre année afin de pouvoir faire découvrir à nos élèves la capitale de notre pays.

+ Projet école / collège de nouveau présent cette année encore avec le collège de Maurs : normalement le projet chorale sera renouvelé et concernera l'ensemble des élèves de CM2 et CM1. Réunion de réflexion entre enseignants du primaire et professeurs du collège. Adoption d'habitudes de travail communes. L'objectif principal étant d'intégrer au mieux les élèves de CM2 et leurs parents lors de l'entrée en 6eme. Le thème de la choral sera en lien avec les JO.

+ Idée de sortie scolaire en fin d'année vers Vulcania : en lien avec l'étude du système solaire, de la planète Terre et des manifestations de son activité terrestre. Contact avec deux organismes : la FAL du Cantal et de l'association Temps Jeunes afin d'établir deux devis de notre séjour. Le voyage se déroulerait sur 2 jours avec une nuit sur place. Proposition d'une visite de Vulcania par les élèves puis nuit dans un château à 40 minutes du site. Le lendemain, nous aimerions organiser une randonnée autour du Puy de Dôme. (à redéfinir en fonction du budget).

+ Cross cantonal au printemps.

+ Marathon des 100 km : Parcourir les 100 km : les élèves ont accepté de relever le défi de parcourir à la fin de l'année scolaire 100 km en distance cumulée en courant et sans arrêt pendant 15 minutes pour les CE et 30 minutes pour les CM. Lors du test initial, la distance atteinte collectivement a été de 85 km. Des élèves ont réussi à tenir le temps imposé mais certains élèves n'ont pu courir qu'à peine 3 minutes. Nous allons donc les préparer à nouveau et progressivement tout au long de l'année afin de relever à nouveau le défi en fin d'année scolaire.

+ Idée d'une sortie piscine en fin d'année : les demandes sont en cours pour la mairie de St Etienne Cantales / St Mamet et bientôt pour Maurs puisqu'une maman d'élève m'a communiqué le fait qu'ils souhaitaient ouvrir la piscine municipale 15 jours en amont l'année prochaine pour les scolaires.

+ Concernant une sortie ski (qui pourrait être aussi en lien avec notre projet des JO), elle semble être difficilement réalisable puisque suite à des renseignements que j'ai pu avoir, la région finance le transport mais sous la condition que nous restions sur place 4 nuits minimum (à confirmer lors de la réunion du 20 Octobre avec le conseiller pédagogique). De fait, il semble évident que nous allons devoir faire des choix parmi l'ensemble de ces propositions.

+ Rappel : besoin d'accompagnateurs : matinée d'information le 10 novembre à Aurillac pour avoir l'agrément natation.

Fête de Noël Quézac :

Nous proposons de garder la même organisation que les années précédentes c'est-à-dire le passage du Père Noël à l'école avec ouverture des cadeaux en classe. Puis préparation d'un goûter et visionnage d'un dessin animé (ou autre) puis dégustation du goûter préparé par les enfants.

Nous remercions également les parents qui viennent pour accompagner les élèves en sortie et leur implication aussi bien au niveau de l'école que de l'APE car l'APE soutient le financement de toutes les actions proposées.

Nous tenons, par ailleurs à remercier Mr le maire qui concourt au bon déroulement et au bon fonctionnement de notre école.

Sorties / projets Saint Etienne de Maurs

+ Initiation au rugby pour les élèves de GS/CP et poursuite des apprentissages pour les CP/CE1 avec l'intervention d'une éducatrice sportive : Amandine BAZ. Ces séances se déroulent sans plaquage.

+17/10/2023 : regroupement sportif rugby pour la classe des CP CE1 : 500 élèves réunis à la Ponétie. Un tournoi de « rugby à toucher » a eu lieu le matin. L'après-midi des ateliers pour travailler les passes et les essais ainsi qu'une course d'orientation ont été organisés. Le regroupement s'est très bien déroulé.

+ projet : il faut sauver les JO ! dans la classe de GS/CP : Petit loup a accepté de devenir un super héros pour sauver les JO de 2024 car une sorcière a pris les couleurs du drapeau des JO. Pour les retrouver il se rend dans différents pays pour l'instant France, Angleterre et Italie, il découvre une langue, des symboles du pays et il partage un défi avec un sportif de haut-niveau (kayak, cyclisme sur piste, escrime...) En échange de son courage il reçoit un drapeau et les élèves peuvent colorier une partie des anneaux des JO.

+ semaine du goût du 16 au 22 octobre : les 3 classes y participent. Mme Plane travaille sur un projet autour de la pomme. Mme Belottini autour d'une recette américaine (pumpkin pie) et Mme Langlois ira au marché de Maurs pour faire les courses réaliser une pizza et une apple pie et goûter ce que les commerçants offriront (peut-être) aux élèves.

+ Mise en place d'une boîte à histoires + un abonnement d'un an (achat de nouvelles histoires) dans la classe de Pauline Plane.

+ abonnement à j'apprends à lire pour les GS / CP.

- + atelier cuisine tous les mois pour les anniversaires.
- + projet autour des saisons : aller à l'étang du Fau une matinée et prendre une photo au même endroit en automne, hiver, printemps et été. Organisation d'une matinée « école dehors ».
- + jardin : Il a souffert cet été. Nous remercions Mme Tavé qui nous a offert des fraisiers et des salades qui malheureusement ont dû faire le bonheur de limaces ou escargots !
- + mise en place des bacs de tri (papier + déchets recyclables)
- + projet verger pour passer le niveau 2 de l'éco labellisation de notre école.
Intervention de Mme Lherm avec implication des enfants, des enseignants et du personnel communal pour le compostage. Des devis ont été réalisés. M. Crétois offrira les arbres du verger et interviendra pour la plantation. Nous programmons en parallèles la plantation d'arbres dans la cour pour créer des espaces ombragés. (Cf projet labellisation niveau 2 E3D).
- + sortie cinéma pour les classes de Mme Plane et Mme Langlois.
- + pour Noël : Le père-noël passera dans la matinée afin de rencontrer les enfants qui se feront un plaisir de lui chanter quelques chansons.
- + carnaval (avant les vacances de février) : déguisement et déambulation dans le village et visite à la maison de retraite.
- + Savoir rouler à vélo pour les 3 classes.
- + fête des 100 jours d'école le 9 avril pour les GS/CP et CP/CE1.
- + Sorties piscine : l'année dernière les enseignants ont lancé un appel aux élus afin de soulever une question concernant le « savoir nager ». Les élus n'ont pas avancé sur ce sujet. Serait-il possible d'engager une réflexion pour trouver une solution pérenne pour des séances de piscine (châtaigneraie, lien avec collège, stage massé des écoles sur une semaine, un mois, budget...) Qu'en est-il ? car c'est toujours aussi compliqué d'organiser des sorties piscine.
- + Un élevage en maternelle certainement les escargots.
- + Regroupements sportifs : un cross au printemps et sûrement d'autres regroupements dans l'année.
- + d'autres projets sont en cours d'élaboration, nous en parlerons lorsqu'ils seront aboutis.

6. Point mairie

Saint Etienne

- + installation du récupérateur d'eau et commande par l'APE d'un composteur. Mme Barres Brunet nous a fait don de son composteur et nous la remercions également.
- + Suite à des demandes de quelques parents, il est maintenant possible de donner une serviette en tissu à votre enfant. Celle-ci sera rendue tous les vendredis.
- + achat de 8 tabourets pour permettre à la classe de GS/CP d'avoir un coin pour regrouper les CP.

+ dégradation des tourets réalisés par les élèves il y a 2 ans par le centre de loisirs : attente de leur remplacement. Mme Sabut (secrétaire de mairie) a eu la gentillesse de nous en donner un. D'autres dégradations incombent au centre de loisirs (silhouettes de mes élèves dans la salle de motricité pour la majorité déchirées, arrachage des tournesols plantés, tri non fait dans les poubelles... une liste a été donnée au maire et une réunion a eu lieu afin d'évoquer les différents et nombreux problèmes. Le futur accueil du centre de loisir ne se fera pas à St Etienne.

En attente :

- + les meubles sont en cours de création pour la classe de Mme Langlois.
- + 3 conteneurs seront installés rapidement pour permettre de vider les bacs de tri (M. Fel précise que ça se fera en liaison avec Mme Lherm).
- + les tracés au sol dans la cour : en même temps que le marquage lié aux travaux sur les routes.
- + plantation d'arbres(vu avec M. Crétois) pour créer de l'ombre à l'école. Un devis est en cours.

Quézac :

+le lit de camp est arrivé aujourd'hui.

+les travaux sont en phase APD (Avant Projet Définitif). Le dossier sera finalisé dans une dizaine de jours pour pouvoir demander les financements. Les travaux devraient démarrer en 2024. Pendant les travaux, les classes seront déplacées (Salle du foot ou foyer). Les 2 classes seront totalement refaites, des toilettes seront créées dans le bâtiment, une extension sera faite à l'extérieur pour ranger le matériel. Un système de ventilation double flux + un système de contrôle CO2 seront installés. La cage d'escalier sera refaite. Les menuiseries seront remplacées, l'isolation sera en fibre de bois et des panneaux solaires seront posés. La porte du préau sera automatisée avec un système d'interphone-vidéo. Enveloppe globale des travaux sera d'environ 450 000€.

7. Questions/informations diverses

Demande de Mme Delpuech : le blog de l'école est-il toujours d'actualité ? Les enseignantes de Quézac vont alimenter le site. Il faudra redonner les codes de connexion aux familles.

Le problème de la température dans l'école de St Etienne est de nouveau mis sur la table. Pas de solution pour le moment, une réflexion est en cours au niveau de la mairie.

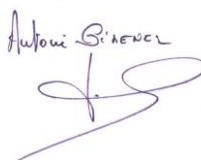
Mme LHERME est intervenue avant le conseil d'école pour faire une présentation de la démarche pour le traitement des déchets à l'école de Saint Etienne de Maurs.

Fait le 17/10/2023

Mme BLADOU, la présidente du conseil d'école :



Mme Bladou
Celine



Pauline Belottini



Mme HERVEAUX Laurie

Marilyn Langlois

Michel FEL, Maire

Pauline Belottini

Pauline Plane

